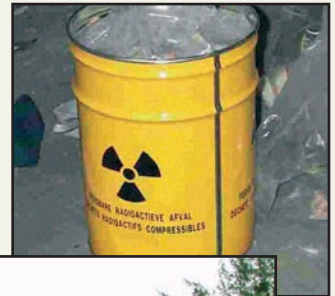
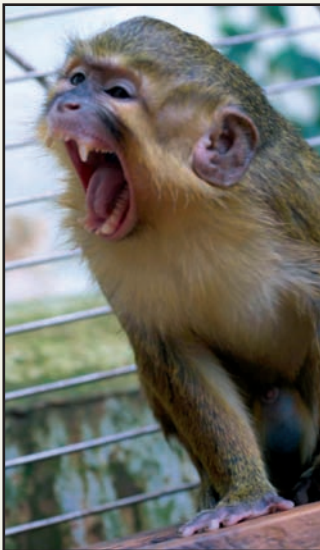




Police

DES POLICIERS SPECIALISES AU SECOURS DE L'ENVIRONNEMENT !

Luttons contre la criminalité grave
de l'environnement.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Service Environnement

Le Service environnement de la Police judiciaire fédérale est un service de police spécialisé créé en 1995. Il est composé de 8 membres. Il intervient en appui des autres services de police et coordonne les enquêtes sur l'entièreté du territoire belge afin de lutter contre la criminalité environnementale.

Les projets développés par le service

- Projet trafic de déchets (priorité fédérale du plan national de sécurité).
- Projet biodiversité (trafic de faune et flore protégées).
- Projet trafic de feux d'artifice.
- Projet trafic de substances radioactives.

La criminalité grave contre l'environnement

Il s'agit d'infractions systématiques, répétées, organisées, contraires à la réglementation environnementale avec forte présomption de fraude, intervenant dans un contexte industriel la plupart du temps, avec des ramifications suprarégionales voir internationales.

Missions

Plus concrètement, le Service Environnement s'occupe de :

- réaliser des analyses afin d'obtenir une image de la criminalité environnementale en Belgique ;
- fournir des avis aux policiers de terrain et assurer la coordination des enquêtes ;
- créer et développer un réseau de personnes de contact au sein de la police belge ;
- fournir une expertise spécialisée et un appui opérationnel aux services de police ;
- assurer la gestion et l'exploitation de l'information ;
- organiser des formations spécifiques pour divers services (polices locales et fédérale, administrations, services d'incendie ...) ;
- initier des enquêtes proactives et réactives ;
- représenter la police dans des forums environnementaux nationaux et internationaux ;
- entretenir et développer des contacts privilégiés avec différents partenaires aux niveaux régional, fédéral et international.